

# GUIDE DES ÉTUDES 2019 – 2020

LICENCE  
MENTION LETTRES

PARCOURS LETTRES-MATHS

2<sup>e</sup> ANNÉE

# Sommaire

La Faculté des Humanités	03
Département Lettres Modernes	04
Bibliothèque Humanités	05
Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité	06
Bibliothèque Michelet	07
Les incontournables pour réussir à l'université	08
Construisez votre parcours de formation   les options d'Ouverture	10
Les règles de progression des étudiants de licence	11
CLIL : Centre de Langue de l'Université de Lille   DELANG	13
Le CLES	14
Services à l'étudiant	15
Maison de la médiation	16

<b>Pré-rentrée et Rentrée</b>	<b>18</b>
Rappel	19
Note aux étudiants ERASMUS ARRIVANTS	21
Structures	22
Systèmes des examens (semestres 3 et 4)	23
Programmes Semestre 3	24
Programmes Semestre 4	37

## LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

Chères étudiants, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR  
Professeur des Universités  
Doyen de la Faculté des Humanités

## DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

Vous avez choisi de vous inscrire en Lettres modernes parce que les **disciplines littéraires** vous intéressent, mais aussi parce que vous cherchez à **construire un projet professionnel**. La formation qui vous est proposée conduit à des métiers très divers, qu'il s'agisse de l'enseignement, du journalisme, de la fonction publique, des concours administratifs, **et de manière générale à des métiers qui exigent une parfaite maîtrise de la langue française et de grandes qualités rédactionnelles**. Ce guide vous fait connaître les parcours de licence proposés par le département Lettres Modernes avec les options qu'ils comprennent. Il vous aide donc à réfléchir sur votre avenir et à le construire.

Le tronc commun des études de lettres propose des programmes riches en littérature française, francophone, comparée et en étude de la langue, **qu'il s'agisse de grammaire ou d'histoire du français**. Vous découvrirez cependant dès la première année d'autres champs, à travers un choix d'options avec des enseignements spécifiques qui vous permettent de préciser vos projets.

Ce guide vous donne **certes** d'abord les programmes et les modalités de contrôle des connaissances. Mais il vous offre aussi des pistes et des méthodes de travail, vous suggère des lectures pendant l'été qui précède l'année universitaire. Il doit vous aider à devenir **autonomes** dans votre travail personnel, dans la prise en charge de votre parcours et de votre avenir ; c'est ce que l'on attend naturellement de tout étudiant : **suivre les cours est indispensable, mais ne saurait suffire**.

Il est bon de rappeler que vous devez être assidus pour ne pas perdre pied, être très vigilants : venir régulièrement au Département consulter les panneaux d'affichage, notamment pour les dates des travaux et épreuves de contrôle continu. Consultez également fréquemment les sites internet de l'université et du Département. Cela aussi relève de votre prise en charge personnelle. La bibliothèque du Département (Bibliothèque Humanités) et le Service Commun de Documentation sont aussi des lieux que vous devez, dès la première année, prendre l'habitude de fréquenter. De même, la consultation du Service d'Information et d'Orientation vous aidera à formuler et organiser vos projets professionnels. Enfin, tout étudiant peut et doit participer directement à la vie de son Département et à celle de l'Université, en votant et en participant aux différents conseils.

Que cette année universitaire soit pour vous une année d'enrichissement intellectuel et personnel grâce à un travail régulier et soutenu !

Emmanuelle POULAIN-GAUTRET  
Directrice du Département Lettres Modernes

## BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS (Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 62 000 monographies, dont 42 000 cataloguées ainsi que plus de 710 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du Service commun de la documentation.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

USAGERS	Nombre d'ouvrages	Durée de l'emprunt	Renouvellement de l'emprunt (1 fois)
LICENCE et MASTER	Illimité	14 jours	oui
DOCTORANTS et ENSEIGNANTS	Illimité	28 jours	oui

La bibliothèque met à votre disposition tous les documents papier attendus pour le bon déroulement des enseignements, ainsi que ceux liés à la préparation des concours de l'Agrégation et du CAPES.

**Ressources électroniques :** (attention, ne pas maintenir les liens URL, ils seront faux en septembre !!)

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources.

La grande majorité des ressources électroniques sur abonnement est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

### Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte  
Du lundi au jeudi : 9h à 19h00  
et le vendredi de 9h à 18h.

Elle ouvre ses portes dès le 2 septembre 2019.  
La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

### La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, un scanner, un correcteur orthographique et syntaxique professionnel (Antidote), une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers ;
- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de [valerie.cazin@univ-lille.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille.fr) (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours) ;
- Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

### Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques).

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

### L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Contact : 03 20 41 61 81 [frederic.gendre@univ-lille.fr](mailto:frederic.gendre@univ-lille.fr)

Adjointe: Valérie Cazin (bibliothécaire assistante)

Contact : 03 20 41 65 42

[valerie.cazin@univ-lille.fr](mailto:valerie.cazin@univ-lille.fr)

### Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

[https://twitter.com/BHUMA\\_UnivLille](https://twitter.com/BHUMA_UnivLille)

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

[https://www.instagram.com/BHUMA\\_UnivLille/](https://www.instagram.com/BHUMA_UnivLille/)

## BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (Département Langues et cultures antiques)

**Responsable :** Christophe HUGOT

**Contact :**

Tél. : 03.20.41.63.07

Courriel : [christophe.hugot@univ-lille.fr](mailto:christophe.hugot@univ-lille.fr)

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant environ 35.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie.

Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

**La bibliothèque sur les réseaux sociaux :**

- Insula, le blog : <https://insula.univ-lille.fr/>

- La BSA sur Twitter : @bsaLille

### Ouverture

Du lundi au jeudi : 9h à 17h30  
Horaires pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Elle est située dans le Bâtiment A, forum -1 salle A1-727.

## BIBLIOTHÈQUE MICHELET (Histoire – Géographie – Histoire de l'art)

Bâtiment A – 2e étage – Salle A2.398

**Responsable : Mme Sandrine GIMENEZ,**  
Chargée des fonds documentaires Histoire,  
Géographie et Histoire de l'art.

**Contact :**

Tél. 03 20 41 62 73

Courriel : [bibliotheque.michelet@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque.michelet@univ-lille.fr)

La Bibliothèque Michelet regroupe des fonds documentaires en histoire et géographie (plus de 22 000 volumes) et en histoire de l'art (plus de 11 000 volumes) des périodes médiévale, moderne et contemporaine (usuels, monographies, actes de colloque, catalogues d'exposition) et des périodiques. Les ouvrages sont en grande partie en libre-accès dans la grande salle. Pour les ouvrages classés en réserve, il est demandé de remplir un formulaire disponible sur place à remettre au chargé d'accueil. Le prêt est en partie ouvert aux étudiants pour les ouvrages d'histoire. Les ouvrages concernés apparaissent dans le catalogue du SCD avec la mention « empruntables par tous ». Les modalités de prêt sont les mêmes qu'au SCD mais sans renouvellement pour permettre une plus grande circulation des ouvrages.

• **ATTENTION :** les ouvrages de concours en histoire et géographie (CAPES, agrégation) et les ouvrages de la réserve restent exclus du prêt pour

les étudiants. Les ouvrages en histoire de l'art ne sont pas empruntables par les étudiants.

• Un parc informatique est à disposition pour effectuer des recherches bibliographiques sur le catalogue commun des bibliothèques de l'Université ainsi que sur le SUDOC pour le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires de France.

• Une salle de travail en groupe (la salle Bouvier) et quatre espaces de co-working pourvus d'écran partagé sont à disposition pour les activités en commun. Étudiants ou enseignants peuvent les utiliser. Il est nécessaire de les réserver à l'accueil de la bibliothèque.

### Des informations complémentaires sont disponibles sur le web :

✚ Page « Michelet » du portail de l'Université:

<http://www.univlille3.fr/fr/documentation/bibliotheques-ufr/michelet/>

✚ Site de la bibliothèque Michelet:

<https://michelet-biblio.univ-lille3.fr/>

✚ Site des espaces connectés de l'ULille SHS:

<https://espacesconnectes.univlille.fr/>

## LES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR À L'UNIVERSITÉ

### SE REPÉRER DANS L'UNIVERSITÉ

- Passez à l'Accueil central situé entre les bâtiments A et B pour la localisation des salles de cours et des services de l'université ...
- Consultez régulièrement le site web de l'Université de Lille pour découvrir votre nouvel environnement universitaire.

### BIEN SUIVRE LES COURS

- Consultez quotidiennement les **panneaux d'affichage** du secrétariat de votre Faculté pour connaître le déroulement et l'organisation de vos cours, d'emploi du temps, de dates d'examen, ...
- Lisez le **guide d'études** de votre formation pour prendre connaissance du contenu pédagogique de chaque cours, pour choisir vos options.
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/ufr-humanites/lettres-modernes/#.W1BKoKLP6Hs>
- **Vous devez activer votre nouvelle identité numérique universitaire.** Le 26 juin 2018, vous avez reçu un courriel d'activation sur votre actuelle adresse institutionnelle.  
**Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe** fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille 3 qui se présente sous la forme : [prenom.nom@etu.univ-lille.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-lille.fr) : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/boite-a-outils-rentree/>
- Procédez, sur l'ENT, à votre **inscription pédagogique (IP)** pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/>
- Prenez rapidement connaissance du **calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- Sollicitez vos enseignants, votre enseignant-référent ou les tuteurs dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours.
- Rendez-vous aux **séances de tutorat** dès que nécessaire.

### ADOPTER LES BONNES MÉTHODES DE TRAVAIL

- Exploitez les ressources documentaires de la Bibliothèque Universitaire Centrale et de votre bibliothèque de Faculté Humanités pour votre travail universitaire.
- Consultez l'onglet Bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr/>  
<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-centers/>
- Accédez gratuitement à internet sans fil depuis de nombreuses zones du campus (pour se connecter au réseau sans fil EDUROAM, utilisez votre adresse mail Lille comme identifiant et mot de passe).
- Rendez-vous en salles informatiques pour des ateliers de formation thématiques de courte durée.
- Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille 3 pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants.

## CONSTRUIRE SON PROJET

- Construisez votre projet d'études et/ou professionnel\* en vous rendant au SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour vous informer, être conseillé-e et accompagné-e dans vos choix d'orientation et de changement de filières.
  - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/decouvrir-loffre-de-formation/>
- Construisez votre projet d'insertion professionnelle\* avec le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), pour la recherche de stages (en France ou à l'étranger), la rédaction de lettres de motivation, CV, ou encore la création d'activité\* grâce au Hubhouse.
  - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/>
- Construisez votre projet de mobilité internationale\* avec le service des Relations internationales pour vous informer sur les programmes d'échanges (séjours d'étude en Europe, au Québec, en Amérique, au Japon, ...).
  - Consultez <https://www.univ-lille.fr/etudes/partir-venir/>

## BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT

Sollicitez :

- Le **Relais Handicap** dès à présent si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.
  - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>
- Le Centre service CROUS , pour des informations sur les bourses et aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.
  - Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bourses-et-aides-financieres/>
- Le Centre de Santé des Étudiants, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.
  - Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>
- La **DAEVU** (Direction de l'Administration des Études et de la Vie Universitaire) pour résoudre tout problème administratif lié à votre scolarité (inscription administrative, inscription pédagogique, diplômés...). Consultez <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

## PARTICIPER A LA VIE ÉTUDIANTE

Les campus de l'Université de Lille offrent aux étudiant.e.s une vie riche d'activités culturelles, citoyennes et solidaires et un confort pour mener à bien leurs études et leurs projets grâce notamment aux trois Learning center. Chacun.e peut y pratiquer le sport de son choix quel que soit son niveau (environ une cinquantaine de pratiques). Les étudiant.e.s en situation de handicap de longue durée ou temporaire bénéficient également d'une structure d'accueil, d'une aide à l'insertion et d'un accompagnement dans leur projet professionnel. Découvrez ces lieux de vie, résolument tournés vers l'Europe : 30 mn de Bruxelles, 1h de Paris, 1h20 de Londres

Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/>

## CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

### **Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.**

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

### **UE 10 PROJET DE L'ÉTUDIANT**

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

#### **Comment choisir votre UE 10 ?**

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

## LES OPTIONS D'OUVERTURE

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

- Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.
- Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.
- Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

#### **Liste des options d'ouverture**

- ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)
- Études européennes
- Français Langue Étrangère - FLE
- Information-Documentation
- Management des entreprises et des associations - MEA
- Professorat des écoles
- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

#### **Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.**

- Licence mention Arts
- Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi

- Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi
- Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie
- Licence mention Psychologie
- Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture ([paulette.horent@univ-lille.fr](mailto:paulette.horent@univ-lille.fr)).

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>

## LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

### - JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursums licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
  - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
  - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

### - JURYS D'ANNÉE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
  - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
  - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
  - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
  - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
    - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
    - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
    - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNÉE	
	Session 1 (SI s1)	Session 2 (SI s2)	Session 1 (SP s1)	Session 2 (SP s2)	Résultats	
<b>Cas 1</b>	ADM	-	ADM	-	ADM	
<b>Cas 2</b>	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s1 + SP s2) / 2 > ou = 10
<b>Cas 3</b>	AJ	ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s2 + SP s1) / 2 > ou = 10
<b>Cas 4</b>	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : (SI s2 + SP s2) / 2 > ou = 10

**Attention :** la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. **Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.**

#### - JURYS DE DIPLOME

##### - DEUG, licence

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
  - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
  - au titre de la deuxième session :
    - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
    - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées

**Important** : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

## CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : [clil@univ-lille.fr](mailto:clil@univ-lille.fr) / Téléphone: 03 20 05 87 25.

## DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : [clil.delang@univ-lille.fr](mailto:clil.delang@univ-lille.fr)

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

### Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : [delang.pdb@univ-lille.fr](mailto:delang.pdb@univ-lille.fr)

Téléphone: 03 20 41 62 84

## LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1: utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2: utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1: utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : [www.certification-cles.fr](http://www.certification-cles.fr)

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

Contact : [cles@univ-lille.fr](mailto:cles@univ-lille.fr)

## LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs. Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : [crl@univ-lille.fr](mailto:crl@univ-lille.fr)

## SERVICES À L'ÉTUDIANT

<p><b>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation :</b></p> <p><b>ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION –</b></p>	
<p><b>SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</b></p>	
<p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2018.</p> <p>Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet <a href="http://www.univ-lille.fr">www.univ-lille.fr</a></p>	
<p>Ligne générale ULille – campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00   Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
<p><b>CAMPUS PONT-DE-BOIS</b></p>	
<p><b>BÂTIMENT A – ENTRÉE A8</b></p>	
<p><b>SCOLARITÉ</b></p> <p><b>Accueil général étudiant</b> 03.20.41.62.10</p> <p><b>Relais scolarité Pont-de-Bois</b> 03.20.41.60.35   <a href="mailto:scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr">scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>VIE ETUDIANTE</b> <b>Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap</b> 03.20.41.70.96   <a href="mailto:bveh.pdb@univ-lille.fr">bveh.pdb@univ-lille.fr</a></p> <p><b>SANTÉ</b> <b>Centre de santé de l'étudiant</b>   03.20.90.74.05</p>	<p><b>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)</b> 03.20.41.62.46   <a href="mailto:suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr">suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)</b> 03.20.41.61.62   <a href="mailto:baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr">baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Hubhouse</b> 03.20.41.60.95/97   <a href="mailto:hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr">hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</a></p> <p><b>INTERNATIONAL</b> <b>Service des Relations Internationales</b> <a href="https://international.univ-lille.fr/">https://international.univ-lille.fr/</a> <a href="mailto:international-shs@univ-lille.fr">international-shs@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)</b> 03.20.41.63.83   <a href="mailto:defi@univ-lille.fr">defi@univ-lille.fr</a></p> <p><b>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).</b> 03.20.41.60.29 / 66.59   <a href="mailto:baei-shs@univ-lille.fr">baei-shs@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BÂTIMENT F</b></p>	
<p><b>BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)</b></p>	
<p><b>ÉTUDES DOCTORALES</b></p> <p><b>École doctorale Régionale SHS</b> 03.20.41.62.12   <a href="mailto:sec-edshs@pres-ulnf.fr">sec-edshs@pres-ulnf.fr</a> <a href="http://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales">doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</a></p>	<p><b>Formation continue et alternance</b> 03.20.41.72.72   <a href="mailto:dfca-pontdebois@univ-lille.fr">dfca-pontdebois@univ-lille.fr</a> <a href="http://formation-continue.univ-lille.fr">formation-continue.univ-lille.fr</a></p> <p><b>Service d'Enseignement à distance (SEAD)</b> 03.20.41.65.55   <a href="mailto:sead@univ-lille.fr">sead@univ-lille.fr</a></p>
<p><b>BIBLIOTHÈQUE UNIV.</b></p>	
<p><b>HALL BÂTIMENT A</b></p>	
<p><b>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale</b> 03.20.41.70.00   <a href="https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/">https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</a></p>	<p><b>Action Culture</b> 03.20.41.60.25   <a href="mailto:action-culture@univ-lille3.fr">action-culture@univ-lille3.fr</a></p> <p><b>SUAPS (sports)</b> 03.20.41.62.69   <a href="mailto:sport@univ-lille.fr">sport@univ-lille.fr</a></p>

## LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

### Maison de la médiation

[maison-mediation@univ-lille.fr](mailto:maison-mediation@univ-lille.fr)

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

[contact-harcelement-moral@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-moral@univ-lille.fr)

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

[contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr)

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

[amadou.bal@univ-lille.fr](mailto:amadou.bal@univ-lille.fr)

# LICENCE MENTION LETTRES

## PARCOURS LETTRES-MATHS

2<sup>e</sup> ANNÉE

**Responsable pédagogique :**  
**Alison BOULANGER**

**Secrétaire : Noëlle RALAMBOTSIROFO**  
**☎ 03.20.41.61.11**

Le responsable pédagogique aide et conseille les étudiants. Il tiendra une permanence (jour et horaires seront affichés sur le panneau à la rentrée).

Consultez régulièrement le panneau d'affichage et le site du Département Lettres-Modernes, vous y trouverez les renseignements dont vous avez besoin.

*JOURNÉES DE PRÉ-  
RENTRÉE*

*Partie Lettres*

*Mercredi 11  
Septembre 2019  
à 15h - Salle A1.764  
bâtiment A*

**Les cours** débutent la  
semaine du **16 septembre**  
**2019**

*Partie Maths*

*Voir UFR MIME*

**Les cours** débutent la  
semaine du **09 septembre**  
**2019**

**Votre présence y est  
obligatoire**

C'est ce jour-là que vous remplirez une fiche permettant votre inscription dans les groupes de TD (NB : indépendamment de votre inscription à l'Université) et que vous aurez toutes les indications nécessaires à votre insertion dans le département (calendrier des journées d'accueil avant la reprise des cours, modalités de travail, etc.).

**L'emploi du temps vous  
sera communiqué.**

# RAPPEL

## A - LES INSCRIPTIONS

### 1 L'inscription à l'université

C'est au service scolarité que vous obtenez votre carte d'étudiant en échange du paiement des droits d'inscription.

Cette inscription ne concerne pas directement le Département.

### 2 L'inscription aux examens

Elle se fait sur le site Web de l'université.

Vous indiquerez quelles UE vous passerez cette année.

Exemple : UE 1, UE 2, etc.

Vous ferez une copie papier de votre inscription de façon à avoir une preuve écrite de vos choix. Si vous décidez de **changer** quelque chose, **prévenez le secrétariat sans délai**.

Cette inscription ne concerne pas directement le Département.

### 1 L'inscription pédagogique

Elle se fait au Département.

Elle est obligatoire (et importante surtout pour les étudiants qui ne sont pas sur site : étudiants en double cursus, etc.).

C'est le seul document qui permet au Département de connaître le détail de vos choix ; il est **indispensable en cas de recherche de note**.

## B - L'ASSIDUITÉ ET LA PRÉSENCE AUX EXAMENS

L'assiduité aux cours n'est pas exigée à l'université.

Un éventuel **Certificat d'assiduité** ne peut être rédigé qu'en fonction de la présence aux examens ; une absence à l'examen bloque donc l'obtention de ce certificat.

**N'oubliez pas que :**

- seuls les étudiants qui ont composé à l'examen auront une note ;
- seuls les étudiants qui ont **toutes** leurs notes peuvent prétendre au calcul de leur moyenne.

En cas d'absence de note (une mention ABI) portée sur APOGEE, a pour conséquence de bloquer le calcul de la moyenne (mention « DEF » : défaillant) et de renvoyer l'étudiant à la session suivante.

### IMPORTANT

1) Un étudiant qui n'a pas réussi une ou plusieurs UE à la session 1 doit repasser la totalité des EC composants l'UE qui lui manque (voir ci-dessous). Aucune des notes qui constituent l'UE où il n'a pas la moyenne n'est conservée (**même si celle-ci est supérieure à 12/20**).

2) Les composantes de l'examen d'une UE peuvent varier d'une session à l'autre. (Voir le tableau détaillant les semestres)

# TRÈS IMPORTANT

Il est rappelé aux étudiants  
dont le résultat au semestre 1 ou 2 ou aux UE  
du Semestre 1 ou 2 est

**DEF (= DÉFAILLANT) OU  
INFÉRIEUR à 10/20**

qu'ils doivent **repasser en Session 2 la  
totalité de toutes les UE auxquelles ils  
n'ont pas eu la moyenne lors de la session 1.**

Car toutes les UE **dont le résultat est  
inférieur à 10 / 20 sont remises à « zéro »  
par l'ordinateur, et que aucune partie d'UE  
n'est conservée.**

NOTE AUX  
ÉTUDIANTS  
au sujet de la  
COMPENSATION  
et des  
POINTS DE JURY

Il y a compensation  
entre les UE lors du  
calcul des résultats au  
Semestre et  
compensation entre les  
résultats aux Semestres  
lors du calcul du résultat  
à l'année.

## NOTE AUX ÉTUDIANTS ERASMUS ARRIVANTS

Il est rappelé aux étudiants Erasmus que le département de Lettres Modernes attend d'eux qu'ils passent les examens dans les mêmes conditions que les étudiants de Lille 3 : mêmes horaires, mêmes conditions fixées par les enseignants ou la scolarité.

Au cas où un aménagement exceptionnel serait demandé et soumis à l'acceptation de l'enseignant, l'étudiant sera amené à fournir un justificatif officiel écrit.

Les demandes d'aménagement pour convenance personnelle (réservation d'un billet de train ou d'avion sans consultation du calendrier universitaire, départ anticipé...) ne seront pas acceptées.

# STRUCTURES

SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<b>UE1- L'Encyclopédisme (2h)</b> - L'Encyclopédisme : 16e - 18e siècles	<b>UE1-L'esprit critique - 18e siècle (2h)</b> - L'esprit critique au 18e siècle
<b>UE2-Fictions libertines (2h)</b> - Fictions libertines	<b>UE2-Autour de la Révolution (2h)</b> - Autour de la Révolution
<b>UE3-Littératures et savoirs (2h)</b> - Littératures et savoirs	<b>UE3-Littératures et savoirs 2 (2h)</b> - Littératures et savoirs 2
<b>UE4-Dynamique discrète et continue (3h)</b> - Analyse 3 (CM et TD)	<b>UE4-Compléments de maths 4 (2h)</b> - Complément de maths 4 (CM et TD)
<b>UE5- Probabilités (3h)</b> - Probabilités (CM et TD)	<b>UE5-Option pour P.E. (2h)</b> - Histoire des sciences (CM et TD)
<b>UE6-Complément de maths 3 (2h)</b> - Complément de maths 3 (CM et TD)	<b>UE6-Statistiques inférentielles (4h)</b> - Statistiques inférentielles (CM et TD)
<b>UE7 - 8 Spécialisation (2 x 2h)</b> <b>Choix : A ou B ou C</b> <b>A) Option Communication</b> - Histoire du temps présent <b>et</b> Analyse de la presse écrite <b>B) Option Littérature (2 matières au choix)</b> - Littérature : 19e siècle - Ancien français - Littérature grecque ou latine (textes traduits) - Latin ou grec <b>Autres choix :</b> Linguistique (voir Département Sciences du Langage) - Lexicologie <b>C) Option Enseignement secondaire (2 matières au choix)</b> - Grammaire - Ancien français - Littérature latine ou grecque (textes traduits) - Latin ou Grec <b>Autres choix :</b> Linguistique (voir Département Sciences du Langage) - Lexicologie	<b>UE7 - 8 Spécialisation (2 x 2h)</b> <b>Choix : A ou B ou C</b> <b>A) Option Communication</b> - Analyse du discours télévisuel <b>et</b> Initiation aux sciences juridiques <b>B) Option Littérature (2 matières au choix)</b> - Littérature du moyen-âge - Ancien français - Littérature grecque ou latine (textes traduits) - Latin ou grec <b>Autres choix :</b> Linguistique (voir Département Sciences du Langage) - Acquisition 2 - Construction en grammaire <b>C) Option Enseignement secondaire</b> - Méthodologie des exercices <b>et</b> Grammaire et stylistique
<b>UE9-Langue Vivante 1 (2h)</b> <i>Offres Département lettres-Modernes</i> : Anglais  <i>Autres Offres (Voir Département Sciences du Langage)</i> : LSF FLE/FOU (Formation sur Objectifs Universitaires)  Autres LV1..... (Voir Pôle LANSAD)	<b>UE 9 Langue vivante 1 (2h)</b> <i>Offres Département lettres-Modernes</i> : Anglais  <i>Autres Offres (Voir Département Sciences du Langage)</i> : LSF FLE/FOU (Formation sur Objectifs Universitaires)  Autres LV1..... (Voir Pôle LANSAD)
<b>UE10-Projet de l'Etudiant</b> <b>Culture numérique</b> : Module de formation <b>obligatoire</b>  <i>Offres Lettres-Modernes</i> : Usages de la fiction <b>ou</b> Maîtrise rédactionnelle Technique de l'expression, persuasion orale  <i>Offres Université et autres Départements ou UFR</i> : Humanités numériques <b>ou</b> Etudes de genres <b>ou</b> Approche et expérience du milieu professionnel <b>ou</b> Engagement citoyen <b>ou</b> Activités sportives artistiques <b>ou</b> Culture visuelle <b>ou</b> Pratiques et expressions créatives <b>ou</b> Pratiques d'écriture	<b>UE10-Projet de l'étudiant</b> <b>Culture numérique</b> : Module de formation <b>obligatoire</b>  <i>Offre Lettres-Modernes</i> : Picard et contacts de langues <b>ou</b> L'Excellence à l'oral 2 <b>ou</b> Ecriture, création et enseignement  <i>Offre MIASHS / Lettres-Maths</i> : Atelier de médiation scientifique  <i>Offres Université et autres Départements ou UFR</i> : Culture visuelle <b>ou</b> Approche et expérience du milieu professionnel <b>ou</b> Engagement citoyen <b>ou</b> Expérience et mobilité internationale <b>ou</b> Pratiques et expressions créatives <b>ou</b> Pratiques d'écriture <b>ou</b> Humanités numériques <b>ou</b> Etudes de genres

## SYSTÈME DES EXAMENS

Les enseignements dispensés en Lettres Modernes sont évalués en contrôle continu (session 1), constitués de travaux distincts.

SEMESTRE 3	
SESSION 1 <u>Contrôle Continu</u>	SESSION 2 <u>Examen Terminal</u>
<b>UE1-L'encyclopédisme 16e-18e siècles</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Documents non autorisés
<b>UE2-Fictions libertines</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Documents non autorisés
<b>UE3-Littératures et savoirs</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Documents non autorisés
<b>UE4-Dynamique discrète et continue</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE5-Probabilités</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE6-Complément de maths 3</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE7- 8 Spécialisation</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 2h - Documents non autorisés – <i>Sauf en Latin Langue : dictionnaire Gaffio - latin/ français autorisé</i>
<b>UE9-Langue Vivante 1</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
Ecrit et/ou oral : 1 note	1 note <u>Oral</u> pour Anglais Offres autres départements ou UFR : <u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u>
<b>UE10-Projet de l'Etudiant</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u> : 1 note

SEMESTRE 4	
SESSION 1 <u>Contrôle Continu</u>	SESSION 2 <u>Examen Terminal</u>
<b>UE1-L'esprit critique - 18e siècle</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Documents non autorisés
<b>UE2-Autour de la Révolution</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Textes au programme autorisés
<b>UE3-Littératures et savoirs 2</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 4h - Textes au programme autorisés
<b>UE4-Complément de maths 4</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE5-Histoire de sciences</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE6-Statistiques inférentielles</b>	<b>coef. 1    3 ECTS</b>
<b>UE7- 8 Spécialisation</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> : 1 note - 2h - Document non autorisés – <i>Sauf en Latin Langue : dictionnaire Gaffio - latin/ français autorisé</i>
<b>UE9-Langue Vivante 1</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
Ecrit et/ou oral : 1 note	1 note <u>Oral</u> pour Anglais Offres autres départements ou UFR : <u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u>
<b>UE10-Projet de l'Etudiant</b>	<b>coef.1    3 ECTS</b>
<u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u> : 1 note	<u>Ecrit</u> et/ou <u>Oral</u> : 1 note

# Programmes

## SEMESTRE 3

## UE 1 – L'ENCYCLOPÉDISME : XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

### Remplacée par « LITTÉRATURE DU MOYEN ÂGE »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignants : S. MICHEL'S, K. DICHARRY,  
V. MARRIOTTI, Matthieu MARCHAL**

Programme : Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*,  
édition bilingue par Jean-Marie Fritz, Paris, Livre de  
Poche, « Lettres gothiques », 1999 (première  
édition), n° 4626

NB : il est indispensable de posséder l'édition au  
programme, car le texte varie selon le manuscrit et  
l'édition.

« Premier roman du premier grand romancier  
français, *Erec et Enide* (vers 1170) met pour la  
première fois en scène le roi Arthur et les chevaliers  
de la Table Ronde. Cette œuvre si déterminante pour  
l'évolution du roman médiéval nous étonne par sa  
diversité : roman d'aventures autant que roman  
d'amour ; roman merveilleux et roman courtois ;  
roman enfin de la Joie d'un couple qui devient la Joie  
de tout un royaume » (Jean-Marie Fritz).

## UE 2 – FICTIONS LIBERTINES

### Remplacée par « LITTÉRATURE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignante : Benedikte ANDERSSON,  
Marie-Claire THOMINE, Elsa KAMMERER**

*Pantagruel* de Rabelais : un roman comique au seuil de  
la modernité

Il s'agit à la fois de travailler sur l'œuvre rabelaisienne,  
qui fait entrer de plain-pied dans la réalité la plus  
foisonnante et la plus drôle de la première  
Renaissance française, et de réfléchir sur la naissance  
d'un genre, le roman. On s'intéressera en particulier  
aux enjeux de la fiction, à la question de  
l'interprétation, à l'actualité des problématiques  
abordées par Rabelais (pédagogie, individualisme,  
optimisme, sentiments de modernité) et à l'accès que  
*Pantagruel* offre aux principaux aspects de l'époque  
moderne (débat religieux et politiques, figures de la  
royauté...).

#### Œuvres au programme :

Nous demandons aux étudiants de se procurer  
impérativement l'une ou l'autre de ces deux éditions  
:

1. pour les étudiants qui sont prêts à tenter sans filet  
d'entrer dans la langue de Rabelais : François  
Rabelais, *Pantagruel*, éd. Pierre Michel, Gallimard,  
Folio Classique, 1973.
2. Pour ceux qu'inquiète un peu plus la langue de  
Rabelais : François Rabelais, *Pantagruel*, éd. et trad.  
Guy Demerson, éd. du Seuil, collection « Points »,  
1997.

## UE 3 – LITTÉRATURE ET SAVOIRS

### Remplacée par « LITTÉRATURE COMPARÉE »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignants : Emilie PICHEROT,  
Karl ZIEGER**

#### Description du cours :

Les aventures guerrières d'Achille, d'Hector ou Ulysse ont servi de modèle à l'ensemble du corpus épique européen qui s'écrit en rapport avec l'*Iliade*. Relire ce texte en le comparant à un grand texte épique de la littérature française permet d'en prendre conscience et de voir de quelle manière ce mode de description de la guerre a formé notre rapport aux événements et à leur traitement par la fiction romanesque.

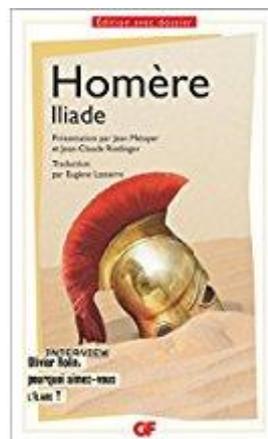
Les étudiants doivent impérativement avoir lu les deux textes avant le début des cours : l'effort de lecture étant important, il est difficilement pensable de le faire pendant le semestre lui-même.

#### Compétences :

- Se confronter à deux œuvres classiques de périodes anciennes
- Lire deux œuvres fondatrices
- Comprendre ce qu'est une épopée
- Maîtriser les exercices du commentaire et de la dissertation

#### Programme :

- Homère, *L'Iliade*, trad. Eugène Lasserre, Paris, GF, 2000
- *La chanson de Roland*, éd. bilingue, trad. Jean Dufournet, Paris, GF, 1993



## UE 4 – DYNAMIQUES DISCRÈTES ET CONTINUES – ANALYSE 3

3 crédits ECTS - coef. 1 - 36h (CM:18h00 et TD:18h00)

#### Descriptif du contenu :

- Récurrences d'ordre 1 : solution (existence, unicité), équilibre, stabilité (locale et globale) ; cas des récurrences linéaires d'ordre 1
- Nombres complexes : introduction, conjugué, module, argument, représentations algébrique et trigonométrique, formule d'Euler, exponentielle complexe, racines de polynômes à coefficients complexes, suites de complexes
- Récurrences linéaires d'ordre 2 : étude des solutions et de leur limite
- Équations différentielles : présentation,

notion de solution, diagramme des pentes ; équations linéaires : existence et caractérisation des solutions ; équations séparables ; équations autonomes, diagramme de phase

**Prérequis** : Analyse 1 et 2 ou équivalent, Compléments d'analyse 1 ou équivalent

#### Connaissances visées :

- connaître la notion de nombres complexes et leurs représentations
- connaître la notion d'équation de récurrence et les notions associées (solution, équilibre, stabilité)
- connaître les résultats caractérisant leurs

- solutions et leurs propriétés
- connaître les notions d'équation différentielle et les notions associées (solution, équilibre, stabilité)
- Connaître les résultats caractérisant les solutions d'équations différentielles linéaires d'ordre 1 et 2 et leurs propriétés

- savoir manipuler les nombres complexes et leurs représentations
- savoir étudier un polynôme dans  $\mathbb{C}$
- savoir caractériser l'ensemble des suites satisfaisant une relation de récurrence et étudier leurs propriétés
- savoir trouver les solutions d'équations différentielles linéaires d'ordre 1 et 2 et étudier leurs propriétés

**Compétences visées :**

## UE 5 – PROBABILITÉS

3 crédits ECTS - coef. 1 - 36h (CM:18h00 et TD:18h00)

**Descriptif du contenu :**

- Probabilités : espace des résultats d'une expérience aléatoire, événements, probabilité : définition, propriétés.
- Probabilités conditionnelles, formules des probabilités totales et de Bayes.
- Évènements indépendants Variables aléatoires : lois de probabilité d'une variable aléatoire, fonction de répartition, densité, moments
- Indépendance de variables aléatoires
- Transformations de variables aléatoires ; changements de variable
- Principales lois discrètes. Principales loi continues
- Couples de variables aléatoires. Lois jointe, marginales, conditionnelles. Corrélation Espérance conditionnelle. Formule d'analyse la variance

- connaître les règles de manipulation d'évènements et de calcul des probabilités
- connaître la notion de probabilité et la formule de Bayes
- connaître la notion de variable aléatoire et les propriétés associées (loi, fonction de répartition, moments)
- connaître les principales lois de probabilité
- connaître les notions de lois jointes, marginales, conditionnelles
- connaître la notion d'espérance conditionnelle

**Prérequis:** Analyse 1 et 2 et Compléments Analyse1

**Connaissances visées :**

- connaître les notions d'évènement de probabilité

**Compétences visées :**

- Être capable de modéliser des situations probabilistes élémentaires et de mettre en oeuvre les méthodes du calcul de probabilité élémentaire.
- Connaître et savoir utiliser les principales lois de probabilité.
- Maîtriser les aspects du calcul de probabilité liés à l'utilisation de la loi normale.
- Maîtriser les outils de description de la loi d'un couple de variables aléatoires.

## UE 6 – COMPLÉMENT DE MATHÉMATIQUES 3

3 crédits ECTS – 1 choix – 24h (CM : 8h00 et TD : 16h00)

### Descriptif du contenu :

- Diagonalisation des matrices. Cas particulier des matrices symétriques
- Séries numériques : définition, convergences, séries remarquables, critères de convergence, opérations sur les séries
- Séries entières : rayon de convergence, critères de convergence, convergence sur la frontière, opérations sur les séries entières

### Connaissances visées :

- connaître l'opération de changement de base d'un espace vectoriel
- connaître les notions de vecteurs et valeurs propres et savoir les utiliser
- connaître les propriétés spécifiques aux matrices symétriques

- connaître les notions associées aux séries (sommations, types de convergence, etc) et les résultats permettant d'établir leurs propriétés (critères de convergence, limites, etc)
- Connaître la notion de série entière et connaître les résultats permettant d'en étudier les propriétés

### Compétences visées :

- savoir déterminer les valeurs propres d'une matrice (d'une application linéaire) et les sous-espaces propres associés
- savoir trouver la racine carrée d'une matrice symétrique
- savoir établir si une série converge ou pas
- savoir manipuler les séries
- savoir étudier les propriétés d'une fonction  $f$  définie comme une série entière

## UE 7 - 8 : SPÉCIALISATION

3 crédits ECTS - coef. 1 - 2 x 24h

### OPTION : Communication

#### HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

Enseignants : Emmanuelle JOURDAN,  
Dominique BALVET

#### Organisation des séances et modalités

**d'évaluation :** Les séances de 2h s'articulent autour de présentation par les étudiants, seuls ou par groupes de 2, d'exposés d'une durée de 20 à 30 minutes, puis d'une reprise par l'enseignant. L'évaluation est composée de la note d'exposé et d'une note d'épreuve (dissertation, 3h, deux sujets au choix)

**Plan du cours :** L'enseignement se propose de décrypter l'actualité nationale et internationale avec les outils d'analyse de l'histoire immédiate et de la géopolitique.

Chaque séance sera consacrée à un thème.

Le programme est indicatif et susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité de l'année.

- Gauche(s) et droite(s)
- Recompositions politiques

- Nouveaux enjeux, nouveaux questionnements (Europe, développement durable)
- Conflits sociaux et démocratie
- Un retour du religieux ?
- Culture(s) et mondialisation
- Où sont les intellectuels ?
- Héritages, identités, mémoires, éducation
- Arts et expressions culturelles
- Ages, générations

#### Bibliographie :

Des références bibliographiques seront proposées pour chaque thème abordé, mais l'étudiant doit aussi s'appuyer sur une lecture régulière et attentive de la presse, et des revues, permettant une bonne connaissance de l'actualité, par exemple : *Le Monde* / *Le Courrier international* / *Le Monde diplomatique* / *Sciences Humaines* / *L'Histoire* / *Alternatives Internationales* / *Alternatives économiques* / *XXe siècle* / *Le Débat* / *Le Un*

## ANALYSE DE LA PRESSE ÉCRITE

**Enseignants : Jérôme HENNEBERT,  
Stéphanie MAURICE**

Dans une première partie animée par un enseignant-chercheur, ce cours propose les connaissances fondamentales sur le journalisme : le cadre juridique, le statut socio-professionnel, la déontologie voire l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans une seconde partie, animée par une journaliste et formatrice à l'ESJ, le cours focalise sur l'analyse des genres journalistiques et le rapport à l'image de presse.

La pédagogie alterne plusieurs cours théoriques et différents exercices en travail dirigé : sujets de réflexion, analyses d'articles de presse générale et

spécialisée (style, discours, objectivité etc.) en fonction des cibles visées, comparaison d'articles sur un fait de l'actualité, analyse de documentaires...

Le cours est évalué d'une part à partir d'un travail de synthèse sur l'actualité (revue de presse professionnelle, note 1) et d'autre part lors d'un examen portant sur les deux parties du cours.

Les enseignements sont mis en ligne sur l'ENT (plateforme Moodle) et certains diaporamas préparent les exercices en travaux dirigés. Des pistes bibliographiques sont indiquées en cours en fonction des thématiques abordées.

### OPTION : Littérature

#### LITTÉRATURE : AUTEURS ET ŒUVRES DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

**Enseignante : Barbara BOHAC**

Ce cours vise à étudier comment, à travers une forme perçue comme mineure, hybride et sans règles, s'édifie au XIX<sup>e</sup> siècle la modernité poétique. L'étude de deux recueils de poèmes en prose, *Gaspard de la Nuit* d'Aloysius Bertrand et *Le Spleen de Paris* de Charles Baudelaire, permettra de voir comment on passe d'une fantaisie romantique nourrie d'images et de références médiévales à la volonté de saisir la vie moderne dans ce qu'elle a de fugitif, d'inattendu, de violent pour la conscience. Une lecture de quelques poèmes en prose des *Illuminations* de Rimbaud, visions de villes transfigurées par l'alchimie du verbe, prolongera la réflexion sur ce genre et son rapport à la modernité.

#### Œuvres au programme

Aloysius Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, Librairie générale française, Le Livre de Poche, 2002.

Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris, Petits poèmes en prose*, Librairie générale française, Le Livre de Poche, 2003.

Arthur Rimbaud, « Les Ponts », « Ville », « Villes » I et II, « Métropolitain », *Illuminations* dans *Poésies, Une saison en enfer, Illuminations*, Gallimard, coll. Poésie / Gallimard, 1984.

## ANCIEN FRANÇAIS

**Enseignants : E. POULAIN-GAUTRET,  
S. MICHEL'S, M. MARCHAL**

#### Programme

- Introduction à l'histoire du français.
- Traduction : v. 27- 271
- Morphologie :
  - déclinaisons : substantifs, adjectifs, articles.
  - conjugaisons : imparfait, futur, conditionnel.
- Syntaxe : l'emploi des cas, l'ordre des mots, le pronom personnel sujet.
- Phonétique : l'accentuation latine, le bouleversement vocalique, les consonnes finales et intervocaliques (p, b, w, t d), les voyelles atones finales et pénultièmes.

- Vocabulaire : dame / demoisele / pucele / meschine / fame ; chevalier ; entendre / oïr / escouter ; gent / gentil ; ferir / poindre ; fel-felon

**Textes au programme :** Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, édition bilingue par Jean-Marie Fritz, Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1999 (première édition), n° 4626.

NB : il est indispensable de posséder l'édition au programme, car le texte varie selon le manuscrit et l'édition.

## LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

### Littérature grecque ou latine [2] (Textes traduits), cours sur auteur Enseignante : Marie-Odile BRUHAT

**Remarque** : le cours peut être également suivi, au S5, par des étudiants de troisième année.

**Pré requis** : aucun

**Contenu** : L'œuvre étudiée est le roman d'Apulée, *L'âne d'or* ou *Les Métamorphoses*.

Cette œuvre d'une extraordinaire richesse permet à la fois de plonger dans l'univers antique de la société romaine au temps de Marc Aurèle et d'aborder des problématiques littéraires très modernes. Originaire de l'Afrique romaine, qui est au 2<sup>e</sup> siècle après J-C un creuset culturel dans lequel se mêlent culture grecque, culture latine et influences orientales, Apulée est un intellectuel très éclectique. Nourri de philosophie, initié aux cultes à mystères, conférencier mondain, il reflète la curiosité des hommes de son temps, curiosité qui s'exprime dans une nouvelle religiosité, dans l'attrait pour l'étrange et le surnaturel et dans le goût pour la magie, qui occupe une place centrale dans le roman.

L'étude du roman permettra notamment de poser la question du genre de l'œuvre, d'aborder des questions de narratologie et de poser la question de la distinction entre auteur et narrateur, Apulée ayant savamment brouillé les pistes. En passant par les nombreuses histoires enchâssées dans le roman, dont le célèbre « Conte d'Amour et de Psyché », véritable récit dans le récit, jusqu'au dernier livre consacré à l'initiation du héros au culte d'Isis, Apulée promène son lecteur au gré des aventures du malheureux Lucius métamorphosé en âne. Ses pérégrinations et ses vicissitudes permettent une plongée dans la société du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### Latin niveau 2

**Enseignante** : Anne-Claire LOZIER

(Le cours n'est pas réservé qu'aux étudiants de deuxième année : il peut être suivi à tout semestre impair par les étudiants qui se situent à ce niveau)

**Pré requis** : avoir suivi les cours de latin, niveau 1, ou être d'un niveau équivalent.

**Contenu** :

Le contenu précis en termes de grammaire sera présenté aux étudiants à la rentrée.

**Compétences visées** :

- renforcement des connaissances en langue latine et de la pratique de la traduction ; réflexion sur la notion

Comme l'a écrit un critique, il faut surtout « considérer ce second roman de la latinité comme un chef-d'œuvre d'ingénieuse ambiguïté : c'est par excellence ce qu'Umberto Eco désigne comme une « œuvre ouverte », livrée à l'interprétation et à l'appréciation du lecteur. Un chef-d'œuvre, en tout cas, dont la lecture est un authentique plaisir, car Apulée est un extraordinaire conteur, capable de varier le ton à l'infini, du badinage coquin au pathétique, du réalisme le plus cru aux élans poétiques de la plus pure « prose d'art ». »

**Compétences visées**: Connaissance d'une œuvre majeure de l'Antiquité gréco-romaine et de son contexte culturel. Capacité à analyser des problématiques liées au roman dans une œuvre qui se situe à la naissance du genre. Réflexion critique sur le conte, la milésienne.

**Bibliographie** : L'édition de référence est : Apulée, *L'âne d'or* ou *Les Métamorphoses*, Préface de Jean-Louis Bory, Traduction et notes de Pierre Grimal, collection « Folio classique », Gallimard. Il est vivement conseillé de lire l'œuvre pendant l'été.

**Evaluation** : CC = CC de mi-semester + CC de fin de semestre (commentaire et / ou questions)

**Capacité d'accueil** : 1 groupe

de traduction d'une langue dans une autre et sur la méthode qu'elle implique.

- initiation à l'utilisation du dictionnaire latin-français  
- poursuite de l'enrichissement de la connaissance du français, non seulement par l'étymologie, mais aussi par la conscience et la maîtrise des structures grammaticales que l'apprentissage du latin demande en français même.

**Evaluation** :

CC (CC de 2h à mi- semester, CC de 2h en fin de semestre : version et questions).

## Grec niveau 2

**Enseignante : Martine GAUCHET**

**Pré requis :** Maîtriser les rudiments de la langue abordés en première année d'université ou étudiés par ailleurs.

Possession du manuel Hermaion, *Initiation au grec ancien* de J.V. Vernhes

**NB : ce cours est ouvert à tout étudiant de licence souhaitant poursuivre l'apprentissage du grec, qu'il ait suivi le cours de niveau 1 ou qu'il soit d'un niveau équivalent.**

**Objectifs :**

Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie du grec ancien

Apprentissage du vocabulaire le plus courant  
Aptitude à traduire des textes d'auteurs

**Contenu prévisionnel de la formation :**

Suivre la progression du manuel *Hermaion* de la treizième étape à la vingt quatrième étape ; exercices et traductions à la maison de quelques textes de version proposés par l'enseignant

**Modalités d'évaluation**

Traduction d'un texte d'auteur au terme de chaque semestre

Questions de grammaire et de morphologie dérivées du texte proposé phrases de thèmes également inspirées du texte en question

Durée : 4 heures dictionnaire Grec/Français autorisé

**Bibliographie :**

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Fontoynt V., *Vocabulaire grec commenté et sur textes*, Paris, Picard, 1958

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

Vernhes J.V., Hermaion. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

## LINGUISTIQUE : LEXICOLOGIE

(Voir Département Sciences du Langage)

## OPTION : Enseignement secondaire

### GRAMMAIRE

**Enseignant : G. ERGUENEKON**

Ce TD propose d'amorcer l'étude raisonnée et problématisée de la grammaire et de la stylistique à partir des textes littéraires. Il aura pour but de revoir les connaissances fondamentales qui permettent de maîtriser l'analyse de la langue et d'apprendre à lire les textes à l'aide de la stylistique. Dans le même temps, il s'agira de commencer à découvrir les épreuves de langue française des concours de l'enseignement.

### LINGUISTIQUE : LEXICOLOGIE

#### ANCIEN FRANÇAIS

**E. POULAIN-GAUTRET, S. MICHEL'S,  
M. MARCHAL**

**(Programme : cf : Option Littérature - page 30)**

#### LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

- Littérature grecque ou latine [2] (Textes traduits)
- Latin niveau 2
- Grec niveau 2

**(Programme : cf : Option Littérature – page 30)**

# UE 9 – LANGUE VIVANTE 1

3 crédits ECTS – 1 choix – TD : 24h

**Au choix** : Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; pour les autres langues voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

## Compétences en langues vivantes tout au long du cursus de licence au département de Lettres Modernes

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il vise à l'acquisition et/ou au renforcement, tant à l'écrit qu'à l'oral, de compétences d'« utilisateur indépendant » (niveaux B1 et surtout B2 du cadre). Un descriptif détaillé de ces compétences se trouve p. 18 et p. 25-28 du CECR, accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

La spécificité de l'enseignement des langues vivantes en licence de Lettres Modernes porte sur la réception et l'interprétation de textes littéraires pour la plupart. Les activités de compte rendu et de traduction amènent à prendre en compte la forme, la structure et la rhétorique des textes étudiés, ainsi que leur dimension sociolinguistique. Elles développent des compétences de médiation particulièrement appréciables et valorisées, ainsi que l'ont rappelé les rédacteurs du CECR : « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés. » (CECR, p. 18)

Les étudiants qui mobiliseront efficacement les compétences décrites ci-dessus et auront donc de bons résultats en langue vivante seront ceux qui se donneront les moyens, par leur assiduité en cours, leur travail autonome au CRL (voir paragraphe ci-dessous), et éventuellement un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS, de se situer au niveau B2 du CECR le plus rapidement possible. Pour avoir la moyenne en licence 3, il faudra se situer de toute façon plus haut que le seuil du niveau B1. Un test de positionnement pourra éventuellement être effectué en début de L1, puis par la suite à des

moments au choix de l'étudiant, afin que chacun soit en mesure de suivre efficacement sa propre progression.

## Instruments de la politique des langues à l'université : le CRL et le CLES

Le CRL (Centre de Ressources en Langues) se trouve au bâtiment B, niveau forum, en face de l'amphi C. Il est pour ainsi dire la médiathèque des linguistes : on y trouve des dictionnaires, des documents multimédias, des postes de travail informatique, des cabines de visionnage de films et séries ainsi que des tuteurs — le plus souvent des étudiants étrangers — chargés d'accueillir et assister les utilisateurs ordinaires. Il faut s'y rendre souvent pendant son cursus universitaire, pour y pratiquer de manière autonome des activités complémentaires de celles qui sont proposées en cours : faire des exercices de grammaire sur des points expressément signalés par un enseignant, accéder à des documents audiovisuels sur des sites internet recommandés, et à l'occasion visionner des séries télé toute une journée (il faut savoir que quand on regarde des documents en VO, c'est seulement à partir de la troisième heure sans interruption qu'on oublie suffisamment sa langue maternelle pour pouvoir acquérir efficacement la langue source).

Certaines ressources sont accessibles en ligne. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

À différents moments d'un cursus universitaire, il est possible de faire certifier un niveau en langue indépendamment des examens semestriels de l'UE9. Parmi les certifications existantes, notre université a fait le choix de proposer à ses étudiants le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur). Il peut se révéler utile pour les personnes qui souhaitent un autre type d'insertion professionnelle. Le CLES a en effet un statut de « diplôme », ce qui veut dire que la réussite au CLES fait l'objet de l'édition d'un diplôme « parchemin », délivré par l'université, au même titre que tout autre diplôme. Ceci peut et doit être utile, notamment dans un contexte où les employeurs, publics et privés, apprennent à lire attentivement les diplômes universitaires, et où la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais, est nécessaire. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

## OFFRE DU DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

### ANGLAIS

**Enseignants : Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAI, Léo COURBOT**

- **Pré-requis** : niveau B2 acquis ou en cours d'acquisition
- **Objectifs** : consolider le niveau B2
- **Nombre d'heures TD en présentiel** : 24h
- **Nombre d'heures de travail en autonomie** : 12h minimum
- **Compétences visées** : pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

- **Contenu de la formation** : étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales et réflexion sur la langue pour consolider les bases linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique. Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

- **Modalités d'évaluation** :

→ Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)

→ Session 2 : Oral

### OFFRES AUTRES UFR

**AUTRES LANGUES VIVANTES 1** (Voir Pôle CLIL-DELANG)

**AUTRES OFFRES** (Voir département sciences du langage)

**-LSF** : Langue des Signes 1

**-FLE/FOU** (Formation sur Objectif Universitaire)

# UE 10 – PROJET ÉTUDIANT

3 crédits – 1 choix – TD : selon le programme

## OFFRE UNIVERSITÉ

### CULTURE NUMÉRIQUE

Module de formation obligatoire

## OFFRES DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

### TECHNIQUES DE L'EXPRESSION, PERSUASION ORALE

**Enseignante : Bochra CHARNAY**

Spécialité : ouvert à toutes les disciplines

#### Compétences visées

Perfectionnement de l'expression orale. Efficacité du discours. Réflexion sur les techniques argumentatives. Connaissance de la rhétorique, des modes de pensées et de raisonnement, des figures de style et de leur usage. Organisation de la pensée. Créativité. Dynamique des groupes. Affirmation de soi, confiance en soi.

#### Contenu

Prise de parole dans des situations de communication diverses

- Expression d'une opinion sur des sujets littéraires, des thèmes d'actualité, de culture générale
- Exposé de motivation : choix de filière, de sujet de recherche, de projet professionnel,
- Valorisation d'un dossier, d'une activité, d'une expérience
- Préparation à la soutenance d'un mémoire, d'un rapport de stage, d'un rapport d'activité,
- Préparation pour un entretien, échange avec un jury

Analyse critique

- d'images, de films, de dessins animés, etc.

Comptes rendus

- de débat, de conférence, d'articles, d'ouvrage (ou d'extraits)

#### Modalités

Travail individuel ou en binôme

Liste de sujets fournie en début de cours

#### Évaluation

→ Session 1 : Contrôle continu et / ou contrôle terminal (oraux)

→ Session 2 : Oral

#### Bibliographie indicative

- DANBLON Emmanuelle, La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité, Armand Colin, 2005.

GARDES TAMINE Joëlle, La rhétorique, Armand Colin, 2011.

- JOLY Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Armand Colin, [1993], 2015.

— *L'image et son interprétation*, Armand Colin, 2005.

- TABET Emmanuelle, Convaincre, persuader, délibérer, PUF, 2003.

## MAÎTRISE RÉDACTIONNELLE

**Enseignante : Eléonore MERMET**

### Objectifs :

Acquérir une aisance à l'écrit autour d'exercices écrits tant formels (écriture journalistique, résumé...) qu'informels (pastiches littéraires, haïkus...)

Narrer, décrire, expliquer, argumenter...S'essayer à écrire dans une relation avec un ou des destinataire(s), en fonction de contextes et de contraintes différents, avec une préoccupation de justesse. A l'appui de cette approche, individuelle et collective, des exercices d'ateliers d'écriture, des lectures ou des visionnages, des productions d'écrits, des réflexions partagées, des stratégies à mettre en

jeu. Un parcours d'entraînement avec comme questions de départ : pour quoi et pour qui écrire ? En chemin : comment écrire ?

### Compétences visées :

- Aisance à l'écrit
- Capacités de synthèse
- Argumentation
- Organisation des idées

Participation et assiduité en cours exigées.

**Modalités d'évaluation** (CC, CT, dossier, rapport d'activité...) seront communiquées aux étudiants lors du premier cours.

## USAGES DE LA FICTION

**Enseignant : Louis VANDECASTEEL**

**Objectifs :** Envisager différentes formes revêtues par la fiction narrative dans la culture contemporaine : littérature, cinéma, télévision, jeu vidéo, identité virtuelle, etc.

**Compétences visées :** assimiler des théories et savoir les utiliser, analyser des productions fictionnelles, trouver des informations pertinentes, s'exprimer oralement au cours d'un exposé structuré.

**Modalités d'évaluation :** Session 1 : CC  
Session 2 : Dossier

## ATELIER DE LA VOIX

**Enseignante : Barbara BOHAC**

Cet atelier ouvert à tous les étudiants propose un rapport au texte qui n'est pas d'abord intellectuel et scriptural, mais physique et oral. Chaque séance est bâtie autour d'un texte (théâtre, poésie, prose), que l'on s'entraîne à lire, prononcer et déclamer en travaillant le positionnement corporel, le souffle, le placement et l'émission de la voix, la diction.

**Objectifs :** acquérir une plus grande aisance à l'oral ; savoir prononcer, lire, déclamer différents types de textes face à un public.

**Compétences visées :** gérer son stress à l'oral ; maîtriser le positionnement corporel, le souffle, le placement et l'émission de la voix, la diction ; savoir se faire entendre et comprendre du public en tenant compte de l'acoustique du lieu.  
Présence aux cours impérative

**Modalités d'évaluation :**  
Session 1 : CC (assiduité impérative)  
Session 2 : Evaluation orale

## ÉCRITURE, CRÉATION ET ENSEIGNEMENT

**Enseignants : Maxime MORIN, Rodolphe GAUTHIER**

**Semestres :** S2, S3, S4, S5, S6

### Descriptif :

L'atelier d'écriture est un cadre qui permet à chacun d'écrire des textes, de les lire à voix haute et d'entendre les retours des autres participants, ce qui

permet d'améliorer, de modifier, d'orienter, d'encourager chaque personne mise en situation face à la même demande. C'est dans ce cadre que les étudiants joueront avec les genres littéraires,

particulièrement les textes narratifs et poétiques. Il sera question de laisser surgir les associations d'idées, de donner l'espace au rêve et à l'imaginaire. Ce faisant, il s'agira, en outre, d'être capable de rendre compte des procédés d'écriture d'un texte de manière pédagogique, de les apprécier et de les commenter, de développer le plaisir de lire, d'écrire, de raconter, d'élaborer, dans la perspective des pratiques d'enseignement mais aussi des écritures créatives.

**Compétences visées :**

- Consolider sa maîtrise du français par une pratique d'écriture régulière.
- Acquérir, par la pratique, une compréhension « de l'intérieur » du fonctionnement des textes, notamment poétiques et narratifs.
- Faire un retour critique sur des productions écrites.
- Valoriser un texte écrit par sa lecture à voix haute.

Prérequis : pas de prérequis spécifique. Le cours s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'écriture créative, même s'ils ne la pratiquent pas.

**Bibliographie**

Une bibliographie plus détaillée sera donnée pendant le cours. Pour poser des bases de réflexion, on pourra consulter :

- François Bon, *Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2005.
- A. Duchesne, *Petite fabrique de littérature*, Magnard, 1999.
- Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Seuil, coll. folio/Essais, 1973

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu + contrôle terminal. Un dossier contenant les différents exercices proposés (rapport d'activités) sera à remettre en fin de semestre.

**Public concerné :** Mention Lettres. UE proposée à d'autres parcours de la mention, à d'autres mentions. Ouvert aux étudiants d'autres départements.

**OFFRES AUTRES DÉPARTEMENTS  
OU UFR ET UNIVERSITÉ**

- Culture visuelle
- Pratiques d'écriture
- Engagement citoyen
- Humanités numériques
- Etudes de genres
- Activités sportives- artistiques
- Pratiques et expressions créatives
- Approche et expérience du milieu professionnel

# Programmes

## SEMESTRE 4

## UE 1 – L'ESPRIT CRITIQUE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

### Remplacée par « LITTÉRATURE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignants : Anne RICHARDOT,  
Charles-Olivier STIKER-METRAL**

#### **Objectifs du cours :**

Avec ces deux romans-mémoires, il s'agira de découvrir la variété narrative au XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment les usages de la première personne dans le roman. Le choix de cette forme de fiction, permettant au héros de raconter sa propre histoire, informe nécessairement, aussi, sur les mutations culturelles propres à ce siècle, qui fait droit à la subjectivité et réhabilite les passions.

#### **Compétences visées :**

- Sensibilité à l'énonciation (romanesque).
- Appréhension d'un tournant dans l'histoire littéraire préfigurant la mise en avant du sujet (Romantisme, modernité).

#### **Œuvres étudiées :**

- Prévost, *Manon Lescaut* (GF, éd. É. Leborgne)
- Marivaux, *Le Paysan parvenu* (GF, éd. J. Sgard)

⇒ éditions obligatoires

## UE 2 – AUTOUR DE LA RÉVOLUTION

### Remplacée par « LITTÉRATURE du XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> SIÈCLES - (THEATRE) »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignantes : Martine REID,  
Mathilde DELLAY**

Une introduction au théâtre, à son histoire, à sa spécificité, à ses représentations, à partir de 5 pièces classiques.

Les éditions sont au choix ; les recherches sur internet (You Tube et autres moyens de diffusion des représentations) sont encouragées. Les notes se prennent à la main (pas d'ordinateur portable).

#### **Oeuvres au programme :**

1. Alfred de Musset, *Les Caprices de Marianne* (1833)
2. Maurice Maeterlinck, *Intérieur* (1894)
3. Alfred Jarry, *Ubu Roi* (1896)
4. Samuel Beckett, *Fin de partie* (1957)
5. Marguerite Duras, *Eden Cinema* (1977)

## UE 3 – LITTÉRATURE ET SAVOIRS

### Remplacée par « LITTÉRATURE COMPARÉE »

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Enseignante : Catherine DUMAS**

#### LE VOYAGE IMAGINAIRE

Les récits de voyages imaginaires présentent des univers de fantaisie dont les dimensions et les particularités surprennent ; ceux-ci sont peuplés d'êtres qui vivent dans des communautés organisées dont les cadres, les règles sociales, la logique interne semblent souvent en contradiction avec les usages et les modes de penser familiers aux lecteurs. Ces « autres mondes » recréés dans des espaces fictifs, sur des îles inconnues, sur la lune ou sous la terre, sont-ils seulement destinés au divertissement, à la stimulation de l'imagination ou à la production d'effets comiques, ou peuvent-ils le cas échéant servir de supports à des questions sur les structures des sociétés humaines ? Ces images de l'Ailleurs ne renvoient-elles pas, de façon plus ou moins parodique, à notre monde ?

On se penchera sur ces questions à travers l'étude d'œuvres écrites à diverses époques et dans des contextes fort différents, avec des finalités variables.

#### Œuvres au programme :

- Lucien, « Sur des aventures que je n'ai pas eues », *Histoire véritable*, trad. du grec par Pierre Grimal, Gallimard, folio 2 eur., 2013.
- Jonathan Swift, *Voyages de Gulliver*, tr. Jacques Pons, Paris, Gallimard (Folio), 1976.
- Lewis Carroll, *Les Aventures d'Alice au Pays des Merveilles*, Le Livre de Poche, Bilingue, trad. et notes de Magali Merle, 1990.

## UE 4 – COMPLÉMENT DE MATHÉMATIQUES 4

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h (CM : 08h00 et TD : 16h00)

#### Descriptif du contenu :

- Formes quadratiques : forme quadratique associée à un produit scalaire, représentation matricielle
- Matrices positives
- Projections : projection dans une direction, projection orthogonale, représentation matricielle, propriétés

**Prérequis :** Analyse 1 et 2, Algèbre 1 et 2

**Connaissances visées :** Appliquer les notions étudiées dans les cours Analyse 1 et 2, Algèbre 1 et 2 pour la description d'objets mathématiques plus complexes.

**Compétences visées :** Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de l'analyse de données multi variées.

## UE 5 – HISTOIRE DES SCIENCES

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h (CM : 08h00 et TD : 16h00)

**Voir UFR MIME**

## UE 6 – STATISTIQUES INFÉRENTIELLES

3 crédits ECTS - coef. 1 - 48h (CM : 24h00 et TD : 24h00)

### Descriptif du contenu :

- Notion d'échantillonnage, introduction à la modélisation de phénomènes aléatoires
- Notion d'estimateur et d'estimation d'un paramètre
- Estimation ponctuelle
- Estimation par intervalle de confiance
- Suite de variables aléatoires, indépendance. Convergence en probabilité et en loi, lois des grands nombres et Théorème central limite.
- Notion de test statistique. Test usuels importants (test sur une proportion, une espérance, test d'indépendance, test d'adéquation à un loi)

**Prérequis :** Analyse 1 (S1) et 2 (S2), Algèbre 2 (S2), Compléments d'analyse 1 (S1), Probabilités (S3)

### Connaissances visées :

- Connaître les problèmes de base en statistique (estimation, test)
- Connaître les propriétés échantillonnales des principales statistiques
- Connaître les notions liées aux propriétés d'un estimateur (biais, convergence, efficacité, normalité

- asymptotique), d'une région de confiance (niveau, probabilité de couverture, précision, risque), d'un test (risques, niveau, puissance, biais, convergence)
- Connaître et comprendre les théorèmes fondamentaux de la statistique
- Connaître les tests usuels importants

### Compétences visées :

- Comprendre la démarche inférentielle en statistique.
- Être capable de proposer une loi parmi les lois de probabilité usuelles pour la modélisation de phénomènes aléatoires.
- Identifier la loi de probabilité et les paramètres d'intérêt dans les cas simples, mettre en œuvre une méthode d'estimation.
- Juger de la qualité d'un estimateur et déterminer la taille nécessaire d'un échantillon pour estimer une moyenne et une proportion avec une précision donnée.
- Savoir mettre en œuvre des tests statistiques adéquats

## UE 7-8 – SPÉCIALISATION

3 crédits ECTS - coef. 1 - 2x24h

### *OPTION Communication*

#### ANALYSE DU DISCOURS TÉLÉVISUEL

**Enseignant : Jérôme HENNEBERT**

Ce cours, dans la perspective des SIC (sciences de l'information et communication) s'intéresse au fonctionnement de l'un des plus puissants médias : le « petit écran ». Comment analyser une émission de télévision ? Par quelle méthode ? Qui sont les émetteurs et les récepteurs (Fr. Jost) ? Pour y répondre, il convient de revenir sur les premiers schémas de communication (Kerbrat-Orecchioni, Lasswell...) vus en première année de licence, mais il convient aussi de comprendre la logique des genres télévisuels dans trois domaines : la fiction, l'information et le divertissement.

Les étudiants bénéficient des pré-requis de première année (introduction aux SIC, sémiologie de l'image

mobile) pour analyser les effets médiologiques entre le support et le cadre télévisuel. Ce cours ne se limite donc pas à une sémiologie appliquée au « petit écran » mais envisage les « rhétoriques » des discours télévisuels » (J.-C. Soulages), mesurant les procédés techniques à l'aune de leurs effets sur les téléspectateurs dans une perspective sociologique. Dès lors s'impose une réflexion sur le rapport de la télévision à la réalité et sur ses mises en scènes.

Tout en posant la question d'une « médiaculture », les étudiants analysent en équipe un genre télévisuel de leur choix (note 1, oral) et un dossier scientifique élaboré en SIC sur un aspect du discours télévisuel (note 2).

## INITIATION AUX SCIENCES JURIDIQUES

**Enseignante : J. M. VOLLEMAERE**

1. Notion de règle de droit – séparation droit public/droit privé
2. Les théories du pouvoir
3. L'État (définition, différentes formes d'État) et la souveraineté
4. La démocratie : séparation des pouvoirs, droit de vote, constitution
5. La hiérarchie des normes juridiques
6. Les libertés publiques, l'action administrative et l'ordre public

7. Les collectivités territoriales (déconcentration, décentralisation)
8. L'État au sein des relations internationales – les Organisations Internationales
9. L'Union Européenne – les institutions communautaires
10. L'organisation juridictionnelle
11. Les grands principes du droit pénal
12. Services publics et responsabilité administrative.

## OPTION Littérature

### LITTÉRATURE DU MOYEN-ÂGE

**Enseignant : M MARCHAL**

**Programme :**

#### *Le Roman de Renart*

Le *Roman de Renart* est la somme d'une série de 'branches', récits plus ou moins courts composés en langue romane par des auteurs multiples à des époques diverses (entre 1170 et 1250 environ). Ces récits nous révèlent l'envers du Moyen Âge chevaleresque et courtois par la réécriture (et la parodie) des genres nobles du temps : l'épopée et le roman. Le *Roman de Renart* est ainsi une 'épopée animale' qui retrace la rivalité entre barons féodaux, la guerre privée entre Renart et Isengrin. Renart,

représentant de *l'engin* (c'est-à-dire à la fois la ruse et l'intelligence dévolus traditionnellement au goupil) joue successivement de mauvais tours au coq Chanteclerc, au chat Tibert ou au corbeau Tiécelin.

**Texte étudié :** *Le Roman de Renart*, éd. bilingue de Jean Dufournet et Andrée Méline, Paris, GF Flammarion, 1985, **vol. I**

**Bibliographie :**

**Les références bibliographiques seront données lors du cours.**

## ANCIEN FRANÇAIS

**Enseignants : S. MICHELS, V. MARRIOTI, J. FLORENT,**

Texte au programme : Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, édition bilingue par Jean-Marie Fritz, Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1999 (première édition), n° 4526 (aux p. 27, 30 et 50).

**NB :** il est indispensable de posséder l'édition au programme, car le texte varie selon le manuscrit et l'édition.

**Programme :**

- Traduction : v. 2423-2691
- Morphologie :  
Conjugaisons du passé simple, subjonctif imparfait, présents de l'indicatif et du

subjonctif (structure générale et principaux verbes).

- Syntaxe : l'article, la négation, l'emploi du subjonctif, que.
- Phonétique : les diphtongaisons, les voyelles initiales atones, w initial.
- Vocabulaire : sire-seigneur ; sergent / vaslet / escuier ; croire / penser / cuidier ; appareillier / atoner ; duel / ire ; cuer / corage ; ennui / ennuier / peser

## LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

### Littérature latine ou grecque [2] (Textes traduits), cours sur auteur

**Enseignante : Anne-Isabelle BOUTON**

#### Langues et cultures antiques

Littérature grecque ou latine (Textes traduits),  
Cours sur auteur-S4

**Contenu :** L'œuvre étudiée : Sénèque *Lettres à Lucilius*, un choix de *Lettres*.

Se retirant peu de temps avant sa mort de la cour de l'empereur Néron dont il fut le précepteur, Sénèque (2 ?-65 ap. J.-C) compose une série de Lettres (cent-vingt quatre ont été conservées) adressées à Lucilius, son ami et disciple. Ces lettres, qui traitent de sujets divers, visent à « libérer » Lucilius de ses occupations afin qu'il se consacre à la philosophie. Elles apportent un témoignage de la vie à Rome sous l'Empire (société, loisirs, vie quotidienne, réseaux d'amis), sur lequel plane l'ombre portée de l'empereur Néron, qui réclamera bientôt la mort de leur auteur. Elles sont aussi le produit et le reflet d'une amitié qui s'exprime à travers les codes du genre épistolaire qu'il conviendra d'analyser en relation avec la catégorie de la *Lettre philosophique*, qui fait ainsi son entrée dans la littérature latine. Ces *Lettres* constituent aussi l'œuvre la plus célèbre d'un auteur nourri de rhétorique, au style révolutionnaire en son temps. Mais elles auront également une influence majeure sur la postérité de par leur impact philosophique, car elles constituent

un moment marquant du stoïcisme à Rome, annonçant Epictète et Marc-Aurèle.

**Compétences visées :** Connaissance d'une œuvre majeure de l'Antiquité romaine et de son contexte historique, culturel, philosophique. Capacités à analyser des problématiques liées au genre épistolaire, en particulier à la Lettre philosophique. Réflexion sur la stylistique et la rhétorique propres à une œuvre à visée philosophique.

#### Bibliographie

Sénèque, *Lettres à Lucilius, 1-29*, Présentation et traduction de Marie-Ange Jourdan-Gueyer, Paris, « GF » Flammarion, Nouvelle édition corrigée et mise à jour, 2017.= à lire durant l'été.

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, [Extraits : *Sur l'amitié, la mort et les livres*] ; Préface, traduction et commentaire de Pierre Miscevic, Paris, Pocket, « Agora » Les Classiques, 1990.

Sénèque, *Entretiens- Lettres à Lucilius*, Avant-Propos, traductions revues et notes de Paul Veyne, coll. 'Bouquins', 1993.

Pierre Grimal, *Sénèque*, Coll. « Que sais-je ? », 1950 ; Paris, 1981.

**Evaluation :** CC = CC de mi-semester+ CC de fin de semestre (commentaire et/ou questions)

Capacité d'accueil : 1 groupe

### Latin niveau 2

**Enseignant : Valentin DECLOQUEMENT**

*(Le cours n'est pas réservé aux étudiants de deuxième année : il peut être suivi à tout semestre pair par les étudiants qui se situent à ce niveau)*

**Pré requis :** avoir suivi le cours de Latin niveau 2 au semestre impair, ou être d'un niveau équivalent.

#### Contenu :

Le contenu précis en termes de grammaire sera présenté aux étudiants à la rentrée.

**Compétences visées :**

- renforcement des connaissances en langue latine et de la pratique de la traduction sur des phrases et des textes de plus en plus complexes ; réflexion sur la notion de traduction d'une langue dans une autre et sur la méthode qu'elle implique.

- poursuite de l'enrichissement de la connaissance du français, non seulement par l'étymologie, mais aussi par la conscience et la maîtrise des structures grammaticales que l'apprentissage du latin demande en français même.

**Evaluation :** CC

## Grec niveau 2

**Enseignante : Martine GAUCHET**

Les étudiants de deuxième année qui voudraient entreprendre l'apprentissage du grec ancien peuvent le faire. Ils doivent se signaler lors de la pré-rentrée auprès de l'enseignant/e de langues et cultures antiques présent/e et / ou contacter [severine.tarantino@univ-lille3.fr](mailto:severine.tarantino@univ-lille3.fr)

**Pré requis :** Maîtriser les rudiments de la langue abordés en première année d'université ou étudiés par ailleurs.

Possession du manuel Hermaion, *Initiation au grec ancien* de J.V. Vernhes

**NB : ce cours est ouvert à tout étudiant de licence souhaitant poursuivre l'apprentissage du grec, qu'il ait suivi le cours de niveau 1 ou qu'il soit d'un niveau équivalent.**

### Objectifs :

Maîtrise de notions essentielles de la grammaire et de la morphologie du grec ancien

Apprentissage du vocabulaire le plus courant  
Aptitude à traduire des textes d'auteurs

### Contenu prévisionnel de la formation :

Suivre la progression du manuel *Hermaion* de la treizième étape à la vingt quatrième étape ; exercices

et traductions à la maison de quelques textes de version proposés par l'enseignant

### Bibliographie :

Allard J. et Feuillâtre E., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1972

Bailly A., *Dictionnaire Grec-Français*, Paris, Hachette, 1950

Bertrand J., *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, Ellipses, 2000

Fontoynt V., *Vocabulaire grec commenté et sur textes*, Paris, Picard, 1958

Martin F., *Les mots grecs*, Paris, Hachette, 1937

Ragon E., *Grammaire grecque*, entièrement refondue par A. Dain, Paris, Nathan, 2001

Vernhes J.V., Hermaion. *Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 1996

### Modalités d'évaluation

Traduction d'un texte d'auteur au terme de chaque semestre

Questions de grammaire et de morphologie dérivées du texte proposé phrases de thèmes également inspirées du texte en question

Durée : 4 heures dictionnaire Grec/Français autorisé

## AUTRES CHOIX : LINGUISTIQUE (Voir département Sciences du Langage)

– Acquisition 2

– Construction en grammaire

## Option : Enseignement Secondaire

## MÉTHODOLOGIE DES EXERCICES

**Enseignants : Anne RICHARDOT,**

Dans le but de préparer à l'épreuve orale d'explication de texte hors programme (qui existe au CAPES et à l'Agrégation de Lettres Modernes), ce cours offre plus généralement aux étudiants l'occasion d'étendre leur connaissance des auteurs

français, dans les trois genres consacrés du roman, du théâtre et de la poésie. On n'oubliera pas pour autant d'autres formes de récits, comme l'autobiographie, ni les textes "d'idées". Des explications orales et écrites (en temps limité) seront proposées.

## GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE

Enseignante : J. BRAHAMCHA

### Objectifs du cours :

L'épreuve écrite de grammaire au Capes sur un texte de français moderne (postérieur à 1500) comporte plusieurs questions dont l'objectif est de contrôler la compétence des candidats dans les domaines principaux de l'analyse linguistique : orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe. L'étude stylistique du même texte porte sur un fait de style (formes et enjeux du texte) ou sur un marquage global (relevant des registres ou de contraintes de genre).

### Descriptif de l'enseignement :

Dans la perspective de découvrir les épreuves de ces concours, le cours proposera une initiation au commentaire stylistique à partir de rappels fondamentaux (types de textes, tonalités,

progressions textuelles), avec une attention particulière portée à la stylistique de la poésie (poésie versifiée, poème en prose). Les questions de grammaire abordées pendant le semestre permettent d'étudier des notions de base (classes grammaticales et fonctions) dans le prolongement de l'UE 6 « Enseignement secondaire : grammaire » au S3.

Fromilhague C. et Sancier-Château A., *Introduction à l'analyse stylistique*, Armand Colin, 2016

Calas F. et Charbonneau D.-R., *Méthode du commentaire stylistique*, Nathan université, 2000.

Narjoux C., *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, De Boeck Supérieur, 2018.

## UE 9 – LANGUE VIVANTE 1 3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

**Au choix** : Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; pour les autres langues voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

### Compétences en langues vivantes tout au long du cursus de licence au département de Lettres Modernes

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il vise à l'acquisition et/ou au renforcement, tant à l'écrit qu'à l'oral, de compétences d'« utilisateur indépendant » (niveaux B1 et surtout B2 du cadre). Un descriptif détaillé de ces compétences se trouve p. 18 et p. 25-28 du CECR, accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

La spécificité de l'enseignement des langues vivantes en licence de Lettres Modernes porte sur la réception et l'interprétation de textes littéraires pour la plupart. Les activités de compte rendu et de traduction amènent à prendre en compte la forme, la structure et la rhétorique des textes étudiés, ainsi que leur dimension sociolinguistique. Elles développent des compétences de médiation particulièrement

appréciables et valorisées, ainsi que l'ont rappelé les rédacteurs du CECR : « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés. » (CECR, p. 18)

Les étudiants qui mobiliseront efficacement les compétences décrites ci-dessus et auront donc de bons résultats en langue vivante seront ceux qui se donneront les moyens, par leur assiduité en cours, leur travail autonome au CRL (voir paragraphe ci-dessous), et éventuellement un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS, de se situer au niveau B2 du CECR le plus rapidement possible. Pour avoir la moyenne en licence 3, il faudra se situer de toute façon plus haut que le seuil du niveau B1. Un test de positionnement pourra éventuellement être effectué en début de L1, puis par la suite à des moments au choix de l'étudiant, afin que chacun soit en mesure de suivre efficacement sa propre progression.

### **Instruments de la politique des langues à l'université : le CRL et le CLES**

Le CRL (Centre de Ressources en Langues) se trouve au bâtiment B, niveau forum, en face de l'amphi C. Il est pour ainsi dire la médiathèque des linguistes : on y trouve des dictionnaires, des documents multimédias, des postes de travail informatique, des cabines de visionnage de films et séries ainsi que des tuteurs — le plus souvent des étudiants étrangers — chargés d'accueillir et assister les utilisateurs ordinaires. Il faut s'y rendre souvent pendant son cursus universitaire, pour y pratiquer de manière autonome des activités complémentaires de celles qui sont proposées en cours : faire des exercices de grammaire sur des points expressément signalés par un enseignant, accéder à des documents audiovisuels sur des sites internet recommandés, et à l'occasion visionner des séries télé toute une journée (il faut savoir que quand on regarde des documents en VO, c'est seulement à partir de la troisième heure sans interruption qu'on oublie suffisamment sa langue maternelle pour pouvoir acquérir efficacement la langue source).

## **OFFRE DU DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES**

### **ANGLAIS**

**Enseignants : Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAI, Léo COURBOT**

- **Pré-requis** : niveau B2 acquis ou en cours d'acquisition
- **Objectifs** : consolider le niveau B2
- **Nombre d'heures TD en présentiel** : 24h
- **Nombre d'heures de travail en autonomie** : 12h minimum
- **Compétences visées** : pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.
- **Contenu de la formation** : étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales et réflexion sur la langue pour consolider les bases

Certaines ressources sont accessibles en ligne. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

À différents moments d'un cursus universitaire, il est possible de faire certifier un niveau en langue indépendamment des examens semestriels de l'UE9. Parmi les certifications existantes, notre université a fait le choix de proposer à ses étudiants le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur). Il peut se révéler utile pour les personnes qui souhaitent un autre type d'insertion professionnelle. Le CLES a en effet un statut de « diplôme », ce qui veut dire que la réussite au CLES fait l'objet de l'édition d'un diplôme « parchemin », délivré par l'université, au même titre que tout autre diplôme. Ceci peut et doit être utile, notamment dans un contexte où les employeurs, publics et privés, apprennent à lire attentivement les diplômes universitaires, et où la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais, est nécessaire. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique.

Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

#### **- Modalités d'évaluation :**

→ Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)

→ Session 2 : Oral

## **OFFRES AUTRES UFR**

**- AUTRES LANGUES VIVANTES 1  
(Voir Pôle LANSAD)**

**- OPTION TRANSVERSALE LSF  
(Voir département Sciences du Langage)  
LANGUE DES SIGNES 3**

**- FLE/FOU = Formation sur Objectifs  
Universitaires  
(Voir département Sciences du Langage)**

# UE 10 – PROJET DE L'ÉTUDIANT

3 crédits ECTS – 1 obligatoire et 1 choix – TD: selon programme

## OFFRE UNIVERSITÉ

CULTURE NUMÉRIQUE / Module de formation obligatoire

## OFFRES DU DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

### AU CHOIX

### L'EXCELLENCE À L'ORAL

**Enseignant : Thomas DIETTE, Amina HOUARA**

Préparation à l'oral des examens et des concours.  
Tactiques et stratégies argumentatives

**Semestres : S2-S4-S6 - Volume horaire : 20h**

**Contenu :** Les cours ont pour but de préparer aux épreuves orales des concours (PE-Capes-Agrégation), aux entretiens professionnels (concours administratifs ; « grand oral » des écoles supérieures).

Prise de parole dans des situations de communication variées. Étude de sujets ayant trait à la littérature française et comparée, aux langues, à l'enseignement, à la culture générale et aux arts. Exposés des motivations, conversation avec un jury. Valorisation d'un dossier à l'oral. Préparation à la soutenance d'un mémoire, d'un projet, d'un rapport, à la défense argumentée d'une thèse. Exploitation de références bibliographiques. Commentaire d'une œuvre, d'un texte, d'une notion, de documents. Comptes rendus d'ouvrages, de conférences. Problématisation, conceptualisation, diffusion et communication d'informations et de connaissances. Réalisation d'un argumentaire personnel et professionnel ; définition d'un projet professionnel.

**Compétences visées :** Perfectionnement de l'expression orale. Efficacité du discours. Réflexion sur les techniques argumentatives. Histoire de l'argumentation. Bonnes connaissances de la rhétorique et de son histoire, des modes de pensées et de raisonnement, des figures de style et de leur usage (tropologie et topologie). Organisation de la pensée. Créativité. Dynamique des groupes. Affirmation de soi, confiance en soi.

**Pré-requis :** Assiduité. Participation régulière aux travaux proposés.

#### **Evaluation :**

→ Session 1 Contrôle continu et / ou contrôle terminal (oraux)

→ Session 2 : Oral

#### **Bibliographie :**

- Emmanuelle Danblon, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Armand Colin, 2005.
- Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'université de Bruxelles, 1988.
- Emmanuelle Tabet, *Convaincre, persuader, délibérer*, PUF, 2003.
- Joëlle Gardes Tamine, *La rhétorique*, Armand Colin, 2011.

## ÉCRITURE, CRÉATION ET ENSEIGNEMENT

**Enseignants : Rodolphe GAUTHIER, Maxime MORIN**

**Descriptif:** Sous forme d'ateliers d'écriture proposant une aventure des mots et une exploration des récits brefs et des formes poétiques, les étudiants seront initiés à une façon conviviale de comprendre, de maîtriser et de transmettre les principaux éléments d'une approche des textes, notamment littéraires. Au cœur de la réflexion se trouvent l'écriture, la langue, le style et ses figures (tropologie et topologie) ; la typologie et la morphologie des textes ; les choix et les combinaisons de mots ; la métrique.

La formation propose de jouer avec les genres littéraires, de jongler avec les objets, les images et les musiques. Il sera question de laisser surgir les associations d'idées, de donner l'espace au rêve et à l'imaginaire. Ce faisant, il s'agira, en outre, d'être capable d'apprécier, de commenter et de rendre compte des procédés d'écriture d'un texte de manière pédagogique et de développer le plaisir de lire, d'écrire, de raconter, d'élaborer, dans la perspective des pratiques d'enseignement mais aussi des écritures créatives.

**Compétences visées :** Maîtrise rédactionnelle, imagination et inventivité, analyse critique des productions écrites, travail en équipe, structuration et transmission des principaux aspects de l'approche des textes.

## PICARD ET CONTACTS DE LANGUES : Atelier de sociolinguistique

**Enseignante : Esther BAIWIR**

Cours décyclé : offert en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de licence Semestres 4 et 6

Cette UE ouverte à tous a pour objet de mieux faire comprendre les mécanismes sociaux liés aux contacts de langues. Domination symbolique d'une frange de la population, détentrice d'un parler plus prestigieux, insécurité linguistique, norme... sont autant de notions qu'on abordera à travers des enquêtes de

- Savoir composer un texte, analyser les formes et les genres littéraires ;
- S'appropriier ou détourner les modèles ;
- Décrire, imaginer, narrer, se souvenir ;
- Connaître les formes poétiques, maîtriser la versification ;
- Développer sa créativité, savoir se constituer un répertoire de textes exploitables en classe ;
- Être capable de se fonder sur des écrits théoriques pour expliquer les textes littéraires ;
- Repérer les figures de style et les utiliser à bon escient.

### Bibliographie

- Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Seuil, coll. Folio/Essais, 1973.
- François Bon, *Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2005.
- A. Duchesne, *Petite fabrique de littérature*, Magnard, 1999.
- Joëlle Gardes Tamine, *La stylistique*, Armand Colin, 2010.
- Odile Pimet, Claire Boniface, *Ateliers d'écriture. Mode d'emploi*, ESF Editeurs, 2010.
- Anne Roche, Andrée Guiguet, Nicole Voltz, *L'atelier d'écriture. Éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Armand Colin, 2009.

**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu + contrôle terminal. Un dossier contenant les différents exercices proposés (rapport d'activités) sera à remettre en fin de semestre.

**Public concerné :** Mention Lettres. UE proposée à d'autres parcours de la mention, à d'autres mentions. Ouvert aux étudiants d'autres départements.

terrain sur la diglossie. Ces enquêtes, consacrées prioritairement aux contacts entre français et picard, permettront d'analyser les rapports entre culture dominante et culture dominée, mais aussi de comprendre d'autres phénomènes de langues en contact (diglossie d'immigration, emprunts lexicaux, etc.).

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## OFFRES LETTRES-MATHS

**ATELIER DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE**  
(voir UFR MIME)

## OFFRES AUTRES DÉPARTEMENTS OU UFR ET UNIVERSITÉ

- Culture visuelle
- Études de genres
- Pratiques d'écriture
- Engagement citoyen
- Humanités numériques
- Pratiques et expressions créatives
- Expérience et mobilité internationales
- Approche et expérience du milieu professionnel